Nous relayons cet article de la Gazette des communes dans lequel nous remarquons entre autres l'intervention du sociologue Choukri Ben Ayed.

Participation des acteurs, gouvernance et éducation populaire étaient au menu des sixièmes Rencontres nationales des projets éducatifs locaux organisées du 3 au 5 novembre par la ville de Brest et la fédération des Francas.

« Aujourd'hui, 85% des communes ont mis en place un projet éducatif territorial (PEdT) et ils touchent 93% des enfants », déclarait Marc Sawicki, adjoint au maire de Brest chargé de la politique d'éducation locale lors de la clôture des sixièmes Rencontres nationales des projets éducatifs locaux. La quasi-généralisation des projets éducatifs locaux (PEL) a été rendue possible par le conditionnement des aides d'Etat à leur mise en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, décidé en novembre 2014. « Il y a des territoires où cette réforme ne changera rien, commentait M. Sawicki car les élus n'y verront qu'une contrainte et ne s'en empareront pas, de nombreux autres découvrent les PEL grâce à la réforme et pour certains où les PEL d'hier sont devenus les PEdT d'aujourd'hui, leur mise en place a été d'une incroyable facilité. »

Cadrage national et politiques locales

Les 500 participants aux Rencontres co-organisées par la ville de Brest et la fédération des Francas, inscrivent leurs réflexions dans une approche résolument militante autour de l'éducation populaire. Les formes de gouvernance et les modalités de la participation ont été au centre des questionnements de ces trois journées. « Il n'est pas question de renoncer au cadrage national qui définit les priorités de la Nation pour son École, mais les politiques éducatives locales ne se réduisent pas au traitement de la dimension locale des politiques de l'Éducation nationale, » expliquait Pierre Champollion, professeur en sciences de l'éducation à l'université Joseph Fourier de Grenoble en invitant les participants à ne pas confondre gouvernance et pilotage de projet.

Choukri Ben Ayed, professeur de sociologie à l'université de Limoges, fait remarquer que la catégorie du local est « une catégorie refoulée » en France où « le centralisme s'est construit contre le pouvoir du local ». Le local se caractérise par une multiplicité d'acteurs qui cherchent à se structurer et n'échappent pas aux conflits entre eux. « Il faut assumer ces contradictions qui ne sont pas propres au champ éducatif, mais à la recherche d'un équilibre entre le local et le national, » estime-t-il. « Qui dit service public d'éducation, dit égalité du service public, a mis en garde M. Ben Ayed. Mais la facturation des services mène à un service public à deux vitesses et les populations précarisées disparaissent des dispositifs. Aborder cette question sous l'angle des politiques publiques permettrait de l'aborder de front. »

La participation, un droit des enfants

Pour Mickael Ramalhosa, directeur de l'association Collectif éducatif culture et loisirs (CECL) de Viré (Saône-et-Loire), il convient de fonder la participation sur l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant qui mentionne que « Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. 2. A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'une organisation approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.

A Viré, plusieurs expériences participatives ont été mises en place avec les enfants, notamment lors de l'assemblée générale où ils exposent leur propre rapport d'activité. Dans toute démarche

participative, M. Ramalhosa recommande de borner son objet, de définir les finalités de cette participation et de mettre en place les conditions pratiques qui la favoriseront.

La participation ne se joue pas qu'au niveau des enfants. « Si on se limite à la participation des parents, on limite la question de l'éducation à un usage consumériste, or l'éducation s'inscrit dans un processus démocratique, » prévient Pierre Durand, membre du conseil fédéral des Francas. Sidonie Rancon, doctorante et chargée de mission àID2 à Lyon aspire aussi à ce que la participation « devienne un vecteur de transformation sociale plutôt que le reflet de préoccupations personnelles », tout en mettant en garde à ce qu'elle ne devienne pas « une injonction qui réponde à la logique des pouvoirs publics ». « Il faut trouver les modalités pour que la participation ne soit pas moralisatrice, ni normalisatrice, poursuit-elle. C'est pourquoi il faut sortir des schémas et des dispositifs. »

« Dans la réalité, on observe que la participation des enfants et des parents n'est pas évidente, faisait remarquer une personne de l'assistance. Nous avons choisi de définir ce qu'était la participation avec les personnes concernées et nous nous sommes aperçus que la réunion n'était pas adaptée : le groupe de pairs fonctionne mieux. Participer, c'est prendre sa part : il faut que chacun puisse définir quelle est sa part. »

« Généraliser la participation est essentiel, » affirmait à la tribune Catherine Lapoix, sous-directrice des politiques de la jeunesse au ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Eductaion populaire et de la Vie associative, intéressé par plusieurs retour d'expérience méritant un « essaimage », comme la « papothèque » du quartier Cronenbourg de Strasbourg (Bas-Rhin) ou la politique scolaire et périscolaire de la ville de Lhomme (Nord).

Lire sur la Gazette des communes